



Châtillon-en-Diois

commune nouvelle

Bulletin municipal annuel

Châtillon-en-Diois, Mensac, Menée, Archiane, Bénévisse, Les Nonières

Été 2021

Le mot du Maire



Châtillon-en-Diois



Vignoble



Les Nonières



Mairie déléguée de
Treschenu-Creyers



Bénévisse



Menée



Archiane



Mensac



Châtillonnais, Châtillonnaises, Chers amis,

Cela fait maintenant un peu plus d'un an que le nouveau Conseil Municipal issu des élections du 15 mars 2020 a pu être installé. L'épidémie de la covid nous a fait passer à tous une année difficile. Nous avons une pensée pour tous ceux qui ont été touchés par cette maladie. Tout au long de l'année, il a fallu se plier à d'indispensables mesures de précaution, qui n'ont pas pu empêcher les vagues successives de l'épidémie.

La mise au point incroyablement rapide de vaccins a apporté des lueurs d'espoir. La vaccination a été mise en place avec beaucoup d'efficacité. Cependant, même à l'heure actuelle avec le déconfinement progressif, il nous faut encore garder une certaine prudence. Mais la vie reprend ses droits avec la reprise de l'école, la réouverture des cafés et des restaurants, les visites aux proches en EHPAD ou tout simplement le retour des réunions familiales et amicales. À Châtillon, on retrouve le plaisir du grand air. Résidents secondaires et touristes ne s'y trompent pas : ils sont arrivés nombreux dès le début du mois de Juin.

Dans ce contexte le Conseil Municipal a continué à travailler, non seulement pour gérer les multiples affaires administratives courantes et suivre les nombreux chantiers en cours, mais aussi pour lancer de nouveaux projets, comme celui de l'entrée ouest de Châtillon. Vous trouverez dans ce numéro un point sur tous ces travaux. Notre objectif : un Châtillon mieux équipé, plus beau, plus accueillant et pourquoi pas, pour notre bourg centre, devenir un "Plus beau village de France".



La fusion de communes se passe aussi bien que possible. Bien sûr, il y a encore quelques critiques qui nous sont adressées. Malheureusement nous ne disposons pas de toutes les commandes. Par exemple, la proposition de classer les sites d'Archiane (déjà inscrit) et de Combeau est à l'initiative des services de l'État. Le prix de l'eau dans les villages est élevé. Il n'y a pas de compteurs partout, ce qui conduit souvent à surestimer les consommations, et l'Agence de l'eau a des exigences en terme de prix. En contrepartie, les villages ont pu être équipés de stations d'épuration et de réseaux, qui n'auraient jamais pu être construits sans les subventions importantes de l'Agence de l'eau. La pose future de compteurs permettra une tarification plus juste. Avec le temps, nous sommes sûrs que tous les habitants s'approprieront l'identité de leur commune nouvelle, si riche de patrimoine culturel et naturel.

Eric Vanoni Maire et Monique Orand Maire déléguée de Treschenu-Creyers

Sommaire :

Le mot du Maire	p. 1	Les écoles	p. 12 - 13
État civil	p. 2	La bibliothèque municipale	p. 13
Rétrospective	p. 2 - 11	Associations	p. 15 - 18
<i>Les Villages</i>	p. 3 - 4	Renseignements pratiques	p. 19 - 20
<i>Un an de travaux à Châtillon</i>	p. 5 - 7		
<i>Un an de la vie de Châtillon</i>	p. 8 - 11		

ÉTAT CIVIL

Ils sont arrivés

ODDOZ Justine Clémence
le 22 juillet 2020

COLIN CECCONI Mia
le 04 février 2021

FASSIO PAILLERY Melvil
le 25 février 2021

GUÉRIN Tilia Catherine Claudine
le 06 mars 2021

MALASSAGNE Soën Pierre Marcel
le 03 mai 2021

MARTINEZ Azur Gaïa Capucine
le 28 mai 2021

Ils se sont dit "oui"

SENNANE Mohamed, Nabil et KADDOUR Sarra
le 14 septembre 2020

CHISSICK Simon Andrew - FAURE Bérénice
le 06 mars 2021

Ils nous ont quittés

PISTON D' EAUBONNE Elisabeth Claude
Marie

le 01 novembre 2020

RIFFARD Georgette
le 20 décembre 2020

URBANOVIEZ Frederic Georges Pierre
le 03 janvier 2021

ORAND Armand Franklin Bayard
le 09 janvier 2021

VERGNES Guy Emile
le 10 janvier 2021

CAVAGNA épouse FERRIER Jacqueline
Marie Rose Cechina

le 22 avril 2021

DUC Xavier Pierre Marie
le 05 janvier 2021

PERNIN Michel François Auguste
le 20 janvier 2021

GALLAND Martine Augustine
le 13 février 2021

BEGOUD épouse ANDRÉ Rose Céline
le 14 mai 2021

N'apparaissent sur cette liste, que les noms des personnes décédées sur la commune ou pour lesquelles la mairie de Châtillon-en-Diois a reçu une transcription entre juillet 2020 et juillet 2021.

Nous regrettons de ne pouvoir faire figurer nos Châtillonnais et Châtillonnaises décédés sur une autre commune et pour lesquels nous n'avons pas de documents officiels, car nous craignons d'en oublier.

Conception , réalisation :

Mairie de Châtillon-en-Diois

Directeur de la publication : Eric Vanoni

Contact : Jacques Malod

Impression Héraldie, Die

UN AN DE RETROSPECTIVE

Le bulletin municipal annuel tente de vous donner un panorama de l'année écoulée de juillet à juillet. Cette année le virus a continué à perturber profondément notre vie. Après un bel été marqué par un peu plus de liberté mais aussi par la nécessité de respecter les gestes barrières, à l'automne l'épidémie est repartie. Au moment de cette parution, la vie reprend progressivement son cours avec la nécessité de rester prudent. L'événement important c'est la disponibilité de vaccins qui devraient nous permettre de surmonter cette crise. La vaccination a fait ses preuves dans le passé. Nous ne se souvenons pas des ravages de la tuberculose ou de la poliomyélite !

Cet été le Festival Arts et Vigne aura lieu "autrement", pour tenir compte des précautions à prendre. La vie économique reprend : les cafés et restaurants s'animent. Les visiteurs sont nombreux à venir profiter de la nature qui nous entoure et des très beaux sites de la commune. N'oublions pas de rester quand même vigilants !

L'année écoulée a été marquée par la mise en route de nombreux chantiers. Les entreprises ont pu travailler malgré les contraintes sanitaires. Le bulletin vous présente l'avancement de ces travaux.

Châtillon-en-Diois, commune nouvelle

Depuis le 1^{er} janvier 2019 les communes de Châtillon-en-Diois et de Treschenu-Creyers, ont fusionné pour devenir la Commune Nouvelle de Châtillon-en-Diois.

C'est maintenant la commune la plus étendue de la Drôme avec ses 110 km² et l'une des plus représentatives du Haut-Diois avec ses sites magnifiques. Des rivières ont façonné le flanc sud du Vercors : le Bez a creusé les Gorges des Gâts et l'Archiane dévale la pente depuis le cirque d'Archiane pour se jeter dans le Bez au village de Mensac. C'est là que la vallée s'élargit pour rejoindre Châtillon-en-Diois.

Quelques chiffres :

Population : 666 habitants

Superficie : 110,06 km²

Densité de population : 6,1 hab./km²

Altitude : entre 514 m et 2038 m

Réseau d'eau potable :

Longueur de réseau d'eau : 23,1 km

820 branchements

Réseau d'assainissement :

Longueur de réseau d'assainissement : 17,92 km (sera bientôt augmenté avec la construction du réseau d'Archiane)

756 branchements (64 assainissements individuels).

La commune compte 5 stations d'épuration et bientôt une 6^e avec la construction de celle d'Archiane.

Avec ces chiffres on voit que l'on est une belle commune, bien équipée et qui demande beaucoup de suivi.

Quelques nouvelles de nos villages

Archiane

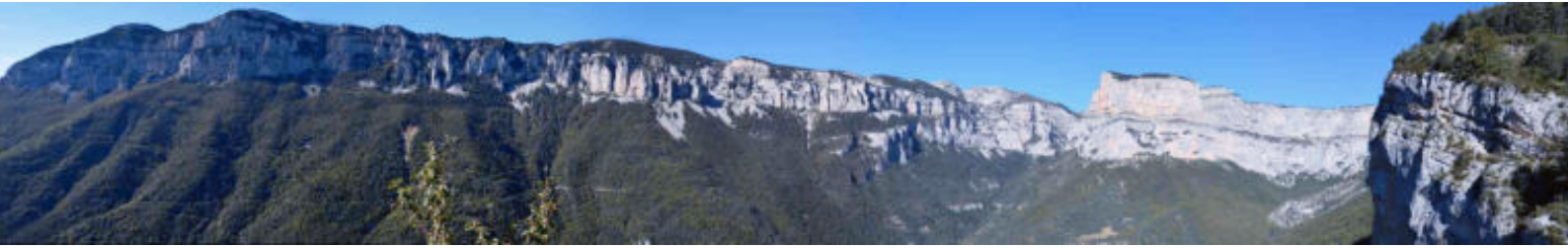


Photo IGN

Archiane est en première ligne pour les aménagements à venir dans les villages : la construction du réseau d'assainissement et d'une station d'épuration est programmée. Cette station sera placée au plus bas du village (voir photo ci-contre), de façon à augmenter le nombre de maisons raccordables. Une concertation avec les riverains, que nous remercions, a permis de situer

de façon optimale la position de l'exutoire.

Archiane avec son site est un site inscrit. Les services de l'État souhaitent maintenant classer le site pour assurer une meilleure protection. Plusieurs réunions ont eu lieu avec les habitants pour cette question qui fait débat, comme d'ailleurs à Bénevisse pour le Vallon de Combeau.



Bénevisse



Le village a vu sa voie principale, la route de Combeau, refaite à neuf par le Département. En préparation à ces travaux, des aménagements ont été réalisés pour mieux canaliser les eaux pluviales.

L'éclairage public a été entièrement modernisé en 2014 en même temps que l'assainissement était réalisé. L'extinction nocturne est une décision du conseil municipal de 2016 qui fera l'objet d'une concertation.



Photo IGN

Bénevisse c'est aussi la porte des hauts plateaux de Tussac et du Vallon de Combeau. Le 23 mai 2 gypaètes barbus ont été installés à Tussac. Quand ce bulletin sortira ils auront pris leur envol !



Menée



Comme à Bénevisse, l'éclairage public a été rénové. Ces travaux ont été décidés en 2016 par la commune de Treschenu-Creyers.

La décision avait été alors prise d'éteindre les lumières la nuit entre 23h et 6h du matin, mesure encouragée par le Parc du Vercors qui suit une directive européenne pour prendre des mesures contre la pollution lumineuse. Suite aux observations de certains



habitants la lumière n'est plus coupée la nuit et une concertation aura lieu avec les habitants.

Les Nonières



Comme dans d'autres villages de nouveaux lampadaires ont été installés mais ne sont pas encore en marche. La station d'épuration a été mise en service et fonctionne bien. Maintenant les habitants ont un an et demi pour se

raccorder s'ils ne le sont pas déjà.

Un autre chantier représente un progrès majeur pour le village : les lignes électriques et téléphoniques ont été enterrées. C'est un progrès pour l'esthétique du village et c'est un progrès pour la solidité des réseaux.

La Mairie des Nonières, devenue mairie annexe est toujours utilisée pour des réunions. Une permanence



est assurée le vendredi après midi de 14h à 17h par Martine Greco, secrétaire de Mairie, et Monique Orand, Maire déléguée de Treschenu-Creyers.

Mensac



Comme les autres villages Mensac a été concerné par l'arrivée d'un nouvel éclairage public plus économe et moins polluant pour la faune, la flore et la contemplation du ciel nocturne.

À la fin de l'été 2020, l'Allée du Bez, au centre du village, a été refaite à neuf. Le Conseil Municipal a accédé à la demande de certains riverains qui souhaitaient que les vieilles couches de revêtement soient enlevées avant de réaliser le goudronnage, histoire de ne pas encore augmenter le niveau de la rue par rapport à leurs maisons. Des grilles permettant une meilleure évacuation des eaux en cas de fortes pluies ont été posées. Ce qui résout un

problème d'inondation récurrent dans certaines caves.

Les travaux d'enfouissement de la ligne électrique ont été réalisés tout au long de

la "vieille route" entre Châtillon et Mensac ; puis ils ont traversé le village, pour rejoindre le carrefour avec la route du col de Grimone.

Pour finir, Mensac a son miroir ! Il permet de déboucher sur la route des Gâts avec une meilleure sécurité.



Châtillon-en-Diois, une commune en plein essor !

La liste est impressionnante :

Réhabilitation complète de la Mairie, construction d'une nouvelle salle de cantine, réfection du viol du Temple, accompagnement de la réfection d'une façade à l'angle de la rue de la Gare et de la rue Neuve.

L'antenne de téléphonie mobile, promise depuis longtemps, est active et nombreux sont les Châtillonnais qui apprécient la possibilité d'utiliser leur téléphone portable à l'intérieur de leur maison.

Pour préparer la saison touristique de nombreux travaux ont été menés au camping : 2 nouveaux grands mobile-homes ont été installés qui pourront être utilisés en période hivernale. 2 "vélo-lodges" sont maintenant disponibles pour des cyclotouristes qui s'arrêtent une nuit.

Enfin le Conseil Municipal agit pour préparer l'avenir : un projet d'amélioration de l'entrée du village est en cours d'élaboration. C'est un projet complet d'aménagement paysager qui va changer totalement la perception qu'auront nos visiteurs à l'entrée de Châtillon. Une avancée pour un classement parmi les "Plus beaux villages de France" ?

Une autre préoccupation du Conseil est l'accès de la population à une offre locale de soins. Nous envisageons la création d'un "Espace Santé" au Champ de Foire, au cœur du village. À l'heure actuelle, une sage-femme prévoit de s'installer sur la commune. Les infirmières et infirmiers sont présents. Reste à faire venir un ou plusieurs médecins qui aimeraient s'installer à Châtillon.

La fibre optique se prépare à arriver, mais il faut encore un peu de patience. Certains projets en cours seront moins visibles par la population une fois terminés, mais parfaitement nécessaires :

- construction d'une station d'épuration et d'un réseau

d'égouts à Archiane.

- Remise à neuf du grand collecteur en bas de Châtillon. Nous sommes nombreux à avoir le sentiment que la Commune Nouvelle de Châtillon a su trouver son âme. Certains habitants des villages expriment parfois des inquiétudes. Nous leur avons répondu :

- Certaines décisions comme l'extinction nocturne de l'éclairage ont été prises avant la fusion. Une réflexion sera menée à ce sujet.

- L'augmentation des taxes d'assainissement dans les villages est surtout liée à l'absence de compteurs, ce qui pour beaucoup de foyers surévalue la consommation d'eau et donc les taxes afférentes. Nous sommes aussi tenus par l'Agence de l'eau qui nous oblige à un prix minimum du mètre cube d'eau. Mais aurions-nous pu construire les stations d'épurations et les réseaux dans les villages sans les subventions de cette agence ?

La fusion de communes se réalise progressivement. Les villages sont bien représentés dans le Conseil et les Châtillonnais du bourg-centre sont bien conscients de la richesse que représentent des sites comme le Vallon de Combeau, le Cirque d'Archiane, le Col de Menée et les gorges des Gâts. Un classement des sites d'Archiane et du Vallon de Combeau est à l'étude. L'initiative ne vient pas de la commune, mais des services de l'État, en particulier de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL). Nous instruisons le projet ; des réunions ont été organisées avec la participation des habitants des villages. Le Conseil Municipal sera appelé à donner un avis. Une enquête publique est prévue, mais finalement ce sera l'État qui décidera. À nous de peser les avantages et les inconvénients et de le faire savoir !

Un an de travaux à Châtillon-en-Diois

Malgré l'épidémie, cette première année de la mandature a été marquée par le lancement de travaux importants.

Imagés et préparés depuis longtemps, ces travaux vont améliorer la vie à Châtillon et embellir le village.

Réhabilitation de la Mairie et de la tour de l'horloge

La façade de la Mairie et sa toiture sont classés aux monuments historiques. La tour est inscrite, tout comme l'escalier intérieur de la Mairie.

Les travaux qui seront terminés en premier sont ceux

de la tour. Ils revêtaient un caractère d'urgence, vu l'état de la charpente intérieure, spécialement celle, un beffroi, qui soutient la cloche.

À l'abri d'une bâche blanche, les entreprises ont d'abord réalisé un nettoyage des vieux éléments d'escalier intérieur. Ils ont établi une plateforme pour réaliser l'opération nécessaire qui consistait à descendre la cloche. Les charpentiers se sont mis au travail pour démonter la charpente pièce par pièce, de façon à bien pouvoir observer la structure. Composée de chêne et de frêne, le beffroi a révélé des faiblesses qui ont montré l'urgence de cette intervention.

Remontons à l'époque de sa construction.

Vers 1720, sous la Régence de Philippe d'Orléans, la peste est revenue à Marseille. Un cordon sanitaire est mis en place dans la vallée du Rhône et l'épidémie n'atteint pas Châtillon. Après l'hiver de 1709, marqué par des gelées très fortes, une certaine prospérité règne. C'est alors que les Châtillonnais décident d'avoir une horloge, et mieux décident de construire une tour pour l'y placer.

Les travaux se terminent en 1725. L'horloge fournie par Corréard coûte 233 livres (Truc, 1964 et réédition à Die 1979). Le dôme (lanteron) était recouvert de fer blanc qui a brillé longtemps avant de prendre la couleur rouillée que nous lui connaissions. Et pour ne pas s'arrêter là , une cloche pesant 565 livres est installée (une livre poids variait suivant les régions et valait aux environ de 410 grammes dans le sud de la France : ce qui fait pour la cloche un poids d'environ 230 Kg).

C'est l'instituteur, Girard, qui s'occupe de régler l'horloge comme cela est précisé dans ses gages en 1727 et 1736.

En 1739, le cloche se fête ! Il faut la refondre et cela coûte 72 livres. Avant de la remettre en place le curé la baptise " Marie Marguerite" !

C'est depuis cette époque que la cloche sonne les heures à Châtillon.

En 1957 et en 1958 on note le remplacement des cadrans (nouvelle horloge avec cadrans lumineux) par la maison Francis Paget et Cie (Horlogerie de Morez dans le Jura). À cette occasion il est procédé aussi à une réparation de la toiture du dôme.

À noter que la maison Paget s'est arrêtée vers 1967 après le décès de Francis Paget en 1962. La maison Bodet, installée à Trémentiens près de Cholet, reprend les actifs de la branche horlogerie.

Depuis plus de 8 mois, la cloche ne sonne plus !

Les façades de la Mairie sur la rue des Rostangs et celle du Tricot sont cachées par de grands échafaudages. Le haut du beffroi est entièrement enchâssé dans des échafaudages et habillé d'une bâche blanche.

Bientôt la cloche et l'horloge marqueront à nouveau le temps à Châtillon-en-Diois.

Quant à la tour munie de son horloge révisée, revêtue d'un nouvel enduit et d'une nouvelle toiture en petites tuiles, son dôme recouvert de cuivre étamé lui fait retrouver son éclat originel (photo ci-contre). La tour de l'horloge retrouvera sa belle allure au bout de la rue

des Rostangs. Hors les murs, elle dominera à nouveau la place du Reviron, en côtoyant la façade de la Mairie avec ses décors restaurés.



La restauration de l'hôtel de ville

Pour la façade de la mairie, les choses sérieuses commencent avec la restauration des décors. Lorsque le dessin existe ou lorsque les éléments de dessin sont encore suffisamment visibles, le décor sera restauré pour retrouver son aspect d'origine. Dans les parties lacunaires du décor, le dessin sera restitué en légère demi-teinte pour distinguer les parties originales de celle reconstituées.

Ceci est fait en conformité avec la Charte de Venise de 1964 qui reconnaît l'intérêt de restituer des ouvrages disparus, s'ils sont correctement documentés, mais préconise le remplacement des parties manquantes selon « une intégration harmonieuse à l'ensemble, tout en se distinguant des parties originales ».

Il restera l'aménagement intérieur du bâtiment avant de pouvoir y installer à nouveau les services de la mairie !

La cantine scolaire : "Bébé FRIAND"

La construction de la nouvelle cantine au nom de l'ancienne pâtisserie ODDOZ "Bébé Friand" a débuté en septembre 2020. Une ancienne grange a été transformée en salle de réfectoire et le rez de chaussée de la maison attenante, achetée par la commune, est attribué à la cuisine satellite.

Cet espace est agencé pour recevoir et réchauffer les repas livrés en liaison froide par l'établissement API Restauration à Livron (qui livre aussi l'école de Solaure). Les élus de la "commission école" de la commune ont pu tester la qualité des repas lors d'une visite dans leurs locaux, en août 2020. Le principal atout de cette cuisine est une cuisson lente, afin de



préserver les nutriments et vitamines, des produits bio, locaux et régionaux.

Les travaux ont pu se dérouler normalement malgré quelques désagréments, dûs principalement au COVID : absences d'employés des entreprises par suite de la maladie, problèmes d'approvisionnement auprès des fournisseurs.

Mais tout devrait être prêt pour l'ouverture de ces



Exemples de restauration en cours des décors



nouveaux bâtiments à la rentrée prochaine. Nos écoliers vont pouvoir investir « Bébé Friand » en septembre. Les enfants pourront apprécier cet espace convivial et insonorisé (murs et sol) qui leur est particulièrement dédié (chaises, tables, lave-mains à leur hauteur...).

Nous remercions les Châtillonnais pour leur patience. Le distributeur bancaire n'a pas pu fonctionner pendant une partie du temps des travaux à cause des vibrations qui auraient pu déclencher les alarmes ! Le chantier a condamné pendant un temps quelques places de parking. Mais tout va bientôt rentrer dans l'ordre !



Un an de la vie de Châtillon-en-Diois

Une année marquée par l'épidémie de Covid19 !

Les premiers cas "officiels" de maladie en France sont signalés le **24 janvier 2020**.

À partir de cette date, la France va vivre dans l'inquiétude et les incertitudes liées à une maladie nouvelle.

Le premier mort est signalé le 23 février.

Les premières restrictions importantes sont prises le 9 mars; les visites dans les EHPAD sont suspendues le 11 mars.

Le **12 mars 2020** crèches, écoles, collèges, lycées et universités sont fermés, mais les élections municipales sont maintenues pour le 15 mars.

Le **16 mars 2020** le Président de la République Emmanuel Macron annonce les premières mesures de restrictions de déplacements : **c'est le premier confinement**.

Le **11 mai 2020** débute une phase de déconfinement progressif et à mi-juin les écoles réouvrent. Le port du masque devient obligatoire dans de nombreux lieux.

2 et 8 Août 2020, En guise de Festival Arts et Vigne

Suite aux restrictions sanitaires, l'équipe d'Arts et Vigne choisit de faire un mini-festival ! Le public est au rendez-vous.

- **2 août 2020** : Un marché des producteurs pour mettre à l'honneur les vins de Châtillon et les produits du terroir en référence à la fête du vin qui ouvre traditionnellement le Festival Arts et Vigne.

Seize stands sont installés sur le Champ de Foire. Ils proposent des dégustations des vins de Châtillon, mais aussi de Clairette et Crémant de Die ainsi que des spécialités du terroir.

- **8 août 2020** : Un spectacle choral sur le Champ de Foire "chansons à partager" avec la chorale éphémère d'Arts et Vigne (codirigée par Geneviève Ravet et Xavier Nivaggioni) et le chœur 'Accord à chœur' dirigé par Xavier Nivaggioni.

Après un été un peu plus tranquille, marqué en septembre par l'extension de l'obligation de port du masque et des mesures régionalisées, **un 2^e confinement** est instauré le **30 octobre 2020** sur toute la France.

Le **15 décembre 2020**, fin des attestations de déplacement, mais toujours couvre-feu de 20h à 6h;

26 décembre 2020 : ouverture de la campagne de vaccination

30 janvier 2021 nouvelles restrictions et couvre-feu à 18h.

25 février 2021 : 20 départements sont mis en surveillance renforcée.

19 mars 2021: le couvre-feu à 19h est étendu à tout le territoire

3 mai 2021 le déconfinement s'amorce.

Le **19 mai**, le couvre-feu est décalé à 21h et de nombreux commerces, musées, lieux de spectacles, salles de sport réouvrent avec un protocole sanitaire strict.

Le **17 juin**, fin du masque obligatoire en extérieur et levée du couvre-feu le **dimanche 21 juin**.

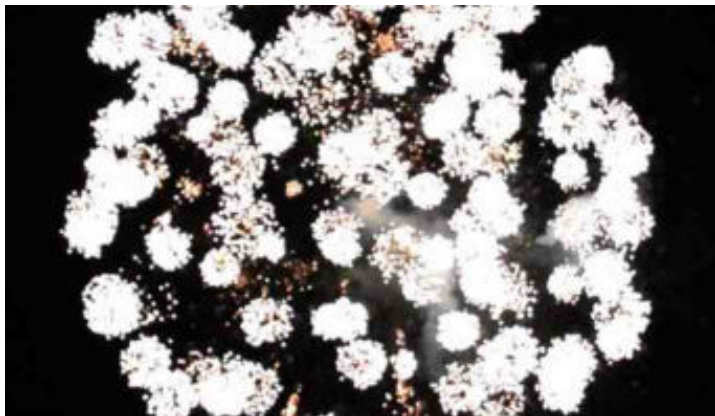


19 août 2020 Feu d'artifice en "Drive" dans le vignoble

Un "drive" pour respecter la distanciation, voilà ce qu'ont imaginé l'Union des Commerçants et Artisans de Châtillon, la municipalité et les Jeunes Loups châtillonnais pour offrir un spectacle aux habitants et vacanciers dans cet été un peu vide.

Le public est au rendez-vous : 150 voitures, soit environ 450 personnes remplissent le parking, le capot bien tourné vers le Serre du Poët. Mais des phares dans la nuit du côté de Champassias, des lumières dans le vignoble près de certains cabanons prouvent que d'autres spectateurs profitent aussi du spectacle.

Le feu d'artifice concocté par J.L. Armand est bien apprécié : particulièrement ces fleurs aux multiples pompons blancs qui occupent le ciel et surtout un remarquable bouquet final avec ses tiges de couleurs et ses fleurs multicolores.



13 septembre 2020

Fête aux plantes rares

Du soleil, un grand nombre d'exposants, des plantes à foison, la fête annuelle aux plantes rares a connu un grand succès : 1300 visiteurs ! Les recettes de cette manifestation permettent à l'Association Fleurs et Fontaines d'entretenir et renouveler les massifs de plantes grimpantes et couvre-sol du village botanique de Châtillon. L'UCAC (Union des Commerçants et Artisans Châtillonnais) a profité de l'occasion pour remettre un chèque de 400 € à cette association particulièrement active.



4 septembre 2020

Forum des Associations

Colette Moreau assistée de Sylvie Veye Chareton ont choisi de l'organiser en plein air sur l'esplanade de la Gare.

Une vingtaine d'associations de Châtillon ou des alentours jusqu'à Die ont pu expliquer leurs activités / Pour Châtillon, la Gymnastique Volontaire du Haut Diois, Châtillon Arts et Vigne, Fleurs et Fontaine, le Tennis Club, Feuilles volantes, l'Acspade, Châtillon Livres et Rencontres (la bibliothèque).



12 et 13 septembre 2020

Le Glandass'Trail

Pour cette 4e édition, 101 coureurs se sont mesurés le samedi 12 au plus long parcours de 82 km, intitulée la Pano-Vercors, tant ce parcours offre des paysages tout au long des crêtes depuis le col des Caux, Archiane, le Vallon de Combeau, le mont Barral et le Jocou.



C'est encore Benoît Girondel, double vainqueur de l'Ultra trail de la Réunion, qui a rejoint Châtillon le premier en 10 h et 22 mn. La première féminine Francesca Canepa est arrivée 5^e en 12h54mn.

Le lendemain, le parcours de 17 km a vu Romaric Pelloux Tytgat triompher en 1h 23 mn, tandis que notre régional Jean-Vianney Daubelcourt était 4^e en 1h 31 mn. Sur le 37 km c'est un diois Jérôme Lassale qui s'impose en 4h 03mn devant 86 autres concurrents.

Pour l'organisateur Jack Peyrat, c'est une réussite et une bonne publicité pour la commune de Châtillon-en-Diois et sa région.

19 et 20 septembre

Journées du patrimoine

La bibliothèque de Châtillon-en-Diois a participé aux journées du patrimoine, dont le thème cette année était l'éducation.

Une quarantaine de personnes sont venues feuilleter les reproductions de "l'Edelweiss du Glandasse" journal publié entre 1945 et 1950 par l'école de Châtillon en Diois et son instituteur M. Galland. Pour l'occasion, le Journal du Diois avait aimablement prêté du matériel d'imprimerie : un tiroir de casse et quelques accessoires. Il ne faut pas oublier qu'à l'époque le journal était véritablement imprimé sur une petite presse manuelle.

Ces reproductions sont consultables à la bibliothèque.

16 octobre 2020

Déménagement de la Mairie

Les services de la mairie ont emménagé dans la maison qui abrite aussi l'Agence postale communale au 16 rue du Reclus. Cela marque le coup d'envoi des travaux de rénovation du bâtiment classé de la place du Reviron.

Le déménagement s'est bien passé grâce au travail de préparation réalisé par les employés et les conseillers municipaux. Grâce au monte-charge disposé devant une fenêtre de la mairie, cartons et meubles ont pu être descendus rapidement et chargés pour aller soit



en stockage sous la salle Kubnick, soit dans les locaux libres de l'agence postale. Après quelques essais rue du Reclus, il est apparu que la meilleure façon était de passer par derrière pour utiliser le monte-charge.

Nos secrétaires se sont approprié les lieux rapidement et sont bien installées.

La mairie est ouverte comme auparavant du lundi au vendredi de 9h à 12h.

29 novembre 2020

Marie-Louise Monard fête ses 100 ans

Ce 29 novembre 2020 Marie-Louise Monard fête ses 100 ans (Marie-Lou pour la famille ou Zizie pour les amis d'enfance). L'épidémie de Covid 19 a malheureusement empêché ses proches, ses amis de Châtillon et tout le village, d'être près d'elle à cette occasion.

Ce fut tout de même une très belle fête au sein du petit cocon qu'est la Maison St Jean à Châtillon. Après le traditionnel et délicieux gâteau accompagné de champagne, Marie-Lou a pu ouvrir cadeaux et prendre connaissance des nombreux témoignages d'amitié.

Nadine Monard, sa fille a exprimé ses remerciements : à la Maison St Jean, à tous les proches de Marie-Lou, à la municipalité de Châtillon, à Mireille Château pour les beaux dessins des résidents, à l'équipe de la pharmacie de Châtillon pour les roses magnifiques, aux infirmiers et infirmières, à l'AVAD qui a aussi fait parvenir de belles fleurs, à tous ceux qui ont adressé cadeaux et cartes d'anniversaire. Nadine a souhaité pouvoir fêter Noël en famille (le 101^e pour Marie-Lou).



18 décembre 2020

Séance de tests antigéniques COVID

À l'initiative de la Mairie de Châtillon et du cabinet infirmier du Haut Diois et avec le soutien de la Région AURA qui fournissait tests et matériel de protection, Châtillonnais et habitants de l'ancien canton ont pu se faire dépister. L'organisation fut sans faille dans la salle de motricité de l'école.

En une journée de 10h à 17h, plus d'une centaine de personnes ont pu se faire tester rapidement. Pour ceux qui sont négatifs, il faut continuer à être prudent et suivre les gestes barrières. Pour les autres, positifs, un test PCR s'impose pour savoir s'ils sont porteurs du virus ou l'ont simplement eu auparavant sans s'en apercevoir.

Au final cette opération avait pour but de sensibiliser la population.



24 Mars 2021

Activation de l'antenne de téléphonie mobile 4G

La première phase des travaux a consisté à terrasser une plateforme et à couler une dalle. Le travail réalisé est impressionnant : une fosse de 1,70m a été entièrement creusée dans la roche, ici formée de couches calcaires du Jurassique supérieur. Le 4 février, le bétonnage a été fait par hélicoptère depuis le chemin du moulin près du jardin public. Le 11 février 2021, le ballet d'hélicoptère a repris pour couler la dalle.

La dernière phase a consisté le 4 mars à la pose de l'antenne en



deux tronçons avec l'aide d'un hélicoptère Super Puma. Les Châtillonnais remarquent que l'antenne peinte en vert est peu visible. On voit plus l'entaille dans la pente de Piémard. Enfin l'antenne est "allumée" pour tous les opérateurs le 24 mars, Free, Bouygues, SFR et Orange.



20 mai 2021

Inauguration du composteur collectif

C'est sous un beau soleil déclinant que cette inauguration a eu lieu, en présence de :

- Eric Vanoni, maire de Châtillon-en-Diois
- Huguette Maillefaud conseillère municipale en charge de ce dossier
- Jenny Cahen et Vivien Autissier, habitants de Châtillon bénévoles et référents pour l'entretien du composteur
- Pauline Ferrez en charge de la Prévention déchets.

Cette dernière a expliqué rapidement le fonctionnement du compostage et ce qu'il faut faire et ne pas faire.



LES ÉCOLES DE CHÂTILLON ET DE MENGLON

L'année scolaire 2020-2021

Cette année, l'école de Chatillon comptait 76 élèves à la rentrée répartis dans quatre classes :

- TPS/PS/MS/GS avec Laurence Armand, Anouck Verdet et Valérie Gorin,
- PS/MS/GS avec Aline Viard, Émilie Gary et Rachel Oddoz
- CE1/CE2 avec Laurène Vivenzio et Anouck Verdet
- CM1 avec Maryline Guillaume.

Activités de l'année

Toutes les classes ont bénéficié de l'intervention de professionnels du domaine des arts cette année :

- Projet "Les émotions et leurs expressions" pour les classes maternelle avec Thaïs Desveronnières, plasticienne corporelle
- Projet Chant choral "Prenons le large..." pour la classe de CE1/CE2 avec Jean-Dominique Westphal, professeur de musique et Chef de Chœur.
- Projet théâtre d'Improvisation pour la classe de CM1 avec Alin Curtet, comédien.



Théâtre d'improvisation

Ces projets sont financés en totalité par les communes.

Malheureusement, vu les circonstances sanitaires, les classes n'ont pas pu présenter leur travail au public.

Thèmes de travail

Les classes ont travaillé durant l'année autour de thèmes en lien avec les matières scolaires :

- le jardin et la forêt pour les classes maternelles : les élèves ont cultivé des légumes, des fruits et des plantes dans le jardin de l'école ; ils ont fait régulièrement des sorties en forêt et ont bénéficié des interventions de Valérie Pilloud de l'ONF.



Jardinage

- le Vendée Globe pour la classe de CE1-CE2 : les élèves ont suivi la course, se sont initiés à la cartographie, ont bénéficié de l'intervention de Djamilia Daniel et Christophe Houdet, skippers.

- la cuisine pour la classe de CM1 : les élèves ont cuisiné, élaboré un livre de recettes et sont allés visiter une nougaterie.

Activités des classes élémentaires

Ces classes ont bénéficié :

- de l'intervention d'un éducateur sportif rugby, Louis Guichard, dans le cadre de la convention rugby entre l'Éducation Nationale et la Fédération de Rugby. Suite aux conditions météorologiques, nous n'avons pu faire qu'une séance sur cinq.



Après le rugby, la lessive !

- d'un cycle ski de trois journées à la station Lus-la-Jarjatte, financé par les communes et par la coopérative des parents d'élèves. Ces journées ont été possibles grâce à l'aide des bénévoles agréés ski pour l'encadrement des groupes.



- de l'intervention d'un éducateur sportif handball, Joris Sauvan, dans le cadre de la convention handball entre l'Éducation Nationale Drôme et le comité Drôme-Ardèche de handball.

Toutes les classes de l'école ont bénéficié :

- d'un cycle natation de 5 à 6 séances selon les classes, grâce à la mise à disposition de créneaux horaires réservés aux scolaire par la commune et à la participation de bénévoles agréés natation.

- d'une sortie de fin d'année : visite et ateliers au centre "Terre Vivante" à Mens pour les classes maternelles, visite du Palais Idéal du Facteur Cheval et des labyrinthes d'Hauterives pour les CE1/CE2, visite d'une nougaterie à Montélimar et visite de la Tour de Crest pour les CM1, sorties financées par les communes et la coopérative des parents d'élèves.



Visite d'une nougaterie



Visite de la Tour de Crest



Classe dehors le 17 juin sans masques !

Prévisions pour l'année prochaine :

L'école devrait accueillir 104 élèves sur le RPI dont 81 élèves sur l'école de Châtillon.

La bibliothèque municipale

CLUB_ADOUX_AGLa bibliothèque municipale est un service public qui fonctionne avec une convention entre la mairie, la médiathèque départementale et l'Association "**Châtillon Livres et Rencontres**".

Tout adulte inscrit à la bibliothèque est membre de l'association. Le fonctionnement est assuré par une douzaine de bénévoles.

La bibliothèque est ouverte au public toute l'année et reçoit chaque semaine les classes de l'école.

Activités régulières :

Le 1^{er} vendredi du mois, une rencontre entre lecteurs permet de parler de livres qu'on a aimés.

Le moment de lecture tous les jeudis après-midi à la maison St Jean, a été suspendu depuis février, mais pourra reprendre si la demande en est faite.

Événements vers le public :

- Les journées du patrimoine 2020

La bibliothèque a pu présenter le journal scolaire "**l'Edelweiss du Glandasse**". Cet événement a rappelé des souvenirs à certains Châtillonnais qui ont participé à la rédaction de ce journal !

- La saison culturelle de la médiathèque

En octobre, un atelier sur le cerveau a fait le plein.

- Les 400 ans du fabuliste Jean de la Fontaine

Nous allons fêter cet anniversaire, la semaine du 19 au 24 juillet avec des animations "pour ceux qui ont de 7 à 107 ans".



Le corbeau et le renard
Animaux naturalisés
prêtés par Evelyne Favier

- La journée des auteurs du Diois et sur le Diois

Elle a lieu tous les 2 ans. Cette année, le 25 juillet, cette journée permettra aux lecteurs de rencontrer des auteurs du Diois de 16h à 20h sur le Champ de Foire.

Faire vivre les livres

Des habitants de Châtillon et des environs nous ont donné beaucoup de livres. Une partie a été mise en rayon, et les autres proposés à la vente, le dernier dimanche d'octobre, et le jour du "marché d'été" cette année le 20 juin.

La vie de la bibliothèque

Depuis l'installation rue du Reclus, le nombre d'inscrits a nettement augmenté, de 35 environ à plus de 50, et chacun des lecteurs vient plus souvent. À



l'occasion d'une visite aux commerces, il est facile de faire une halte à la bibliothèque.

Une bibliothèque, c'est la possibilité pour chacun de lire des livres très variés, de découvrir des auteurs et leur univers, des documents, et c'est aussi un lieu de rencontre et d'échanges, avec les bibliothécaires et avec les autres lecteurs ! La bibliothèque possède aussi un fond local, qu'elle cherche à développer. Certains ouvrages sont consultables uniquement sur place.

Les bénévoles sont heureux de vous y accueillir !

Horaire habituel :

mardi 16h à 18h

mercredi 14h à 16h

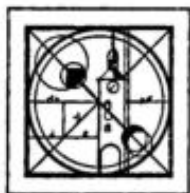
vendredi et dimanche 10h30 à 12h

Inscription : 5 € par an,
gratuit pour les moins de 16 ans.

Adresse : 3 rue du Reclus, 26410 Châtillon-en-Diois

Courriel : bibliotheque@mairie-chatillonendiois.fr

ACSPADE



Les activités de l'Association Châtillonnaise de Sauvegarde du Patrimoine Architectural et de Défense de l'Environnement (ACSPADE) en 2020 ont été aussi perturbées par la pandémie.

Les actions en matière d'accompagnement de visites et de participations diverses ont été très réduites si ce n'est une aide à la rédaction de 3 panneaux pour des compléments au parcours Giono (sources et rouissage du chanvre).

Pour associer nos actions à celles de la commune afin de promouvoir la qualification du village parmi "Les Plus Beaux Villages de France", l'ACSPADE a poursuivi ses interventions pour accompagner la restauration de façades. Après plusieurs tentatives, une première réalisation, au 4 rue de la gare, a été engagée et sera inaugurée pendant l'été 2021. Une coordination a été mise en place entre les partenaires, la conservation départementale du patrimoine, l'UDAP (Unité départementale de l'architecture et du patrimoine), la Fondation du patrimoine et la commune qui abondent le financement de l'opération précitée. Le gérant bénévole de cette copropriété, a

bien voulu rédiger les procédures qu'il a instruites à l'égard de tous ces contributeurs. Ce dossier méthodologique est déjà remis à de nouveaux candidats à la restauration de leurs façades. Ainsi, plusieurs dossiers de restaurations sont en cours.

Le site internet reste ouvert à de nouvelles propositions pour enrichir son contenu. Des personnalités locales restent à présenter et d'autres sujets à développer.

"Quand le rêve devient réalité" : en effet l'association a lancé la procédure de récupération des fonds pour la souscription à la Fondation du Patrimoine puisque, dans les travaux de réhabilitation de la mairie, la restauration des décors est maintenant engagée : ce que l'association défend depuis leur classement. Les fonds recueillis à ce jour sont de 14 786 € pour 87 dons. Il est toujours prévu de réaliser la liste des donateurs, discrètement affichée en mairie.

L'AG 2021 est prévue le vendredi 23 juillet à 17H à la salle de motricité, Ruisseau de Lagier. Elle sera précédée d'une réunion publique d'une heure qui sera une conférence présentée par M.Gaël Robin architecte du patrimoine du cabinet lyonnais ARCHIPAT sur les travaux de la mairie.

Si vous soutenez ces actions et que vous n'êtes pas encore membre de l'association, vous pouvez y adhérer en versant la cotisation annuelle de 15 € à Sylvie Veye-Chareton trésorière, 1465 route de Die - Le Maupas, 26410, Châtillon-en-Diois.



Fleurs et Fontaines



Avril - Consoude - Fourchaux

L'association "**Fleurs et Fontaines**" poursuit ses efforts dans l'amélioration et l'entretien du Circuit Botanique et le fleurissement du village, en très bonne coopération avec la municipalité. En 2020, nous n'avons pas pu tenir notre assemblée générale. Nous avons donc envoyé à chaque adhérent le rapport d'activités et le bilan financier 2019 de l'association.

Nous avons en revanche réussi à organiser la Fête aux Plantes Rares le dimanche 13 septembre 2020. Nous y avons reçu 30 exposants et plus de 1300 visiteurs. Un record ! Nous continuons à entretenir les sentiers et le département nous verse une somme qui est fonction du nombre de kilomètres. L'assemblée générale concernant l'exercice 2020 s'est tenue le 17 juin 2021.

Composition du bureau :

Présidente : Marie-Jo Baude,

Trésorière : Bernadette Audra

Secrétaires : Colette Moreau et Alyette Farjon.

Fleurs et Fontaines – Mairie, Place du Reviron
26410 Châtillon en Diois

Gymnastique Volontaire du Haut Diois



La GV du Haut Diois créée en 1979, affiliée à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV), est une association dont l'équipe dirigeante est entièrement composée de bénévoles. Seules les animatrices sont rémunérées.

En 2017, le club a obtenu le label "Qualité club sport santé". Le club permet à ses adhérents et adhérentes de pratiquer la gymnastique, la zumba light et la marche nordique.

La gymnastique :

En groupe, les adhérentes et adhérents pratiquent des activités physiques diversifiées : entretien cardiovasculaire, musculation, assouplissements, étirements, coordination motrice, équilibre, mémoire. Les séances se déroulent en salle, en musique, avec du matériel varié et adapté et elles s'adressent à des adultes de tout âge.

Cette pratique est basée sur le concept de "Sport-Santé" développé par la Fédération. Les objectifs sont :

- faire progresser chacun selon ses capacités,
- diversifier les activités physiques,
- partager un temps de loisir et de bien-être,
- favoriser le réinvestissement dans la vie quotidienne des bienfaits acquis,
- lutter contre les méfaits de la sédentarité et de l'âge.

La zumba light :

Pour toutes et tous, amateurs de danse, la zumba light permet l'entretien ou la remise en forme physique sur un mélange de rythmes latino, rock, salsa, et de mouvements de fitness. Tout cela en s'amusant dans une ambiance musicale très conviviale. Au choix, deux cours par semaine le mardi soir ou jeudi matin ou les deux !!

La marche nordique :

Elle se pratique sur une partie de l'année (automne et printemps, séance d'1h30) et permet avec un coach, de découvrir de magnifiques lieux autour de Châtillon, Menglon, Luc et Die, en alliant l'effort physique. La diversité des séances répond aux attentes et aux besoins de chacun.

Cette année, 9 cours par semaine,

tous différents, ont été assurés par

trois animatrices diplômées, dans quatre communes (voir ci-dessous).

Cette année, un peu particulière à cause de la pandémie :

- L'assemblée générale s'est déroulée en mars, à Châtillon en Diois, dans la salle polyvalente, tout en respectant les gestes barrières.

- Les activités se sont brutalement arrêtées au mois de novembre. Entre le choix des lieux et les conditions météorologiques, les cours ont pu reprendre dès le mois de février à l'extérieur et avec, pour certains, des horaires différents, en raison du couvre-feu, pour terminer la 3^{ème} semaine du mois de juin.

- Cette année, le bureau a fait le choix d'ajouter une semaine de cours en plus, au vu des circonstances exceptionnelles dû à la pandémie COVID 19.

Perspectives 2021/2022 :

- **Reprise des différents cours** dès septembre 2021 (aux alentours du 14 septembre).

- **Cotisation annuelle 2021/2022 INCHANGÉE (licence comprise) :**

120 € pour 1 cours par semaine, 150 € pour 2 cours par semaine ou 180 € pour 3 cours et plus par semaine. Possibilité de payer en 3 fois.

Pour découvrir la pratique de nos activités sportives et choisir les activités qui vous correspondent le mieux, vous pouvez venir et participer à deux séances d'essai offertes.

Présentation de l'association au forum de Châtillon-en-Diois et de Luc-en-Diois début septembre si vous souhaitez avoir plus de renseignements ou vous inscrire.

Contact : gvhautdiois@orange.fr
<https://www.facebook.com/gvhd26>
 ou Régine ODDOZ, Présidente
 04 75 21 1 3 40 ou 07 82 23 60 51
 La Fédération : www.ffepgv.fr

Lundi 9h30/10h30 à Menglon : entretien équilibre avec Nicole

Lundi 14h30/16h marche nordique avec Natascia

Mardi 9h/10h à Châtillon : gym tonique avec Natascia

Mardi 18h30/19h30 à Menglon : Zumba light avec Michèle

Mercredi 9h30/10h30 à Beaurières : entretien équilibre avec Nicole

Mercredi 18h30/19h30 à Menglon : gym tonique avec Michèle

Jeudi 9h/10h à Châtillon : Zumba light avec Michèle

Jeudi 10h30/11h30 à Luc-en-Diois : gym douce avec Michèle

Vendredi 10h15/11h15 à Châtillon : gym douce avec Michèle

Châtillon Arts et Vigne

L'année 2020

La pandémie ne nous a pas permis de réaliser un véritable Festival en 2020. Nous avons néanmoins sauvé deux manifestations gratuites (les 2 et 8 août) : un marché dégustation des vins et des produits du terroir et un concert de deux chorales dont la chorale éphémère, un atelier du festival ; le tout en respectant les consignes sanitaires imposées pour les manifestations extérieures.

L'AG 2020 n'a pu avoir lieu à cause du confinement. Mais nous avons affirmé notre volonté d'organiser au mieux le festival 2021, qui se déroulera du 1er au 9 août inclus.

Les points forts en seront la promotion des vins, des produits locaux et les manifestations culturelles. Dans le contexte actuel, nous avons imaginé un festival "AUTREMENT", 27^e festival Arts et Vigne, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. En effet, des animations habituelles comme la fête du vin, la nuit aux torches et la nuit des cabanons ne pouvaient pas être proposées au public à la façon des années précédentes. Cependant, nous avons pris l'engagement auprès des artistes engagés en 2020 de maintenir leur contrat pour 2021.

Nous avons donc dû prendre des décisions drastiques pour maintenir notre projet et nos engagements, en veillant à nous inscrire dans le cadre sanitaire ; tout en espérant un allègement d'ici le mois d'août ! La réduction des jauges ne réduit en rien les coûts engagés ; il a fallu prendre le risque d'un gros déficit si les conditions sanitaires ne se libéraient pas un peu. Notre projet est viable sur le plan sanitaire mais plus compliqué quant à l'équilibre financier.

Un projet de festival 2021

Soucieux de maintenir les mêmes objectifs et les manifestations phares nous proposons :

- La Fête du vin (dégustation dans les caves impossible) a été remplacée par une journée sur le Champ de Foire, toute en extérieur. Pas de billet d'entrée mais, le matin, on achète son verre pour déguster. L'après-midi le "marché des viticulteurs et du terroir" (producteurs locaux) se tiendra avec une animation musicale.
- Dans l'impossibilité d'assurer une distanciation suffisante des participants dans les ruelles du village, nous avons annulé "La nuit musicale aux torches". Les groupes de musiciens engagés en 2020 seront reprogrammés dans différents concerts de la semaine.
- Le marché aux bulles et aux douceurs sera maintenu

- L'événement phare de la nuit des cabanons deviendra cette année "La ronde des cabanons" et aura lieu dans le vignoble avec une jauge réduite.

Perspectives

Après ce festival de transition et cette année difficile, nous espérons que le public sera fidèle. Nous souhaitons retrouver en 2022, pour une 28^e édition, un festival plus complet, en espérant que nos finances n'aient pas été trop mises à mal ! Pour relancer la dynamique, nous comptons sur tous ceux qui nous soutiennent et voudraient nous rejoindre comme bénévoles.

Association Châtillon Arts et Vigne

adresse postale : 3 rue du Reclus

26410 Châtillon-en-Diois

tél : 04 75 21 25 64

courriel : chatillonartsetvigne@free.fr

site web : <http://chatillonartsetvigne.free.fr>



Tennis club de Châtillon-en-Diois



TENNIS CLUB

Le Tennis club est affilié à la Fédération Française de Tennis et dépend du comité Drôme-Ardèche au sein de la ligue AURA (Auvergne, Rhône, Alpes). Il est fort d'une quarantaine d'adhérents adultes et enfants confondus et propose en priorité du tennis loisir.

Une école de Tennis prend en charge nos jeunes adhérents à partir de 6 ans. Un moniteur Breveté d'Etat intervient tous les mercredis matin. L'hiver les cours se pratiquent dans la salle des fêtes Henri Kubnick mise à disposition par la Mairie.

Le Tennis Club dispose de courts neufs reconstruits totalement en 2013 pour le plus grand plaisir des pratiquants. Ils sont entretenus dans la norme du constructeur. Cependant quelques fissures étant apparues, ils seront totalement réhabilités au cours de l'été 2021 par la société qui avait eu la charge de la reconstruction.

Les adhérents adultes du Canton, de moins en moins jeunes mais dont le nombre ne diminue pas, continuent de pratiquer leur sport de prédilection. Certains participent à quelques tournois organisés au sein du Secteur du Val de Drome ou en équipe des plus de 65 ans en partenariat avec le Tennis Club de Luc en Diois.

Techniquement un "lance-balles" automatique permet



de travailler ses propres gestes, revers et coup droit, plus ou moins vite et fort. Un vrai plaisir et un véritable amusement pour les jeunes. La pratique du Badminton dans la salle Kubnick se fait tous les dimanches matin et lundi soir pendant les mois d'hiver, période où les cours gelés ou enneigés rendent le tennis impossible voire dangereux.

Au cours de l'été des stages enfants sont organisés entre les Clubs de Die, Luc en Diois et Châtillon-en-Diois. Une large communication d'affichage ainsi que des articles dans les journaux locaux en font état.

Les joueurs non-adhérents peuvent louer les courts auprès des régisseurs du Camping en été et à la Boulangerie Sauvet à partir du 1er Octobre.

Enfin le Club est présent chaque année lors du Forum des associations de Châtillon organisé début septembre par la Municipalité.

Le Bureau du Tennis Club

Contact :

L'atelier créatif

L'association "l'atelier créatif" est toujours pleine de projets après les confinements grâce à ses sympathiques et fidèles adhérentes. Nous prévoyons divers ateliers de tricot. Bien sûr toutes les idées des copines tricoteuses sont les bienvenues. L'ambiance est sereine, nous sommes si contentes de nous retrouver.

La qualité des laines de la boutique jolie laine

contribue à l'enthousiasme de nos adhérentes.

L'atelier créatif c'est tricoter, mais aussi si on en a envie, coudre, broder, fabriquer des boutons en pâte fimo, travailler la laine à feutrer ...

contact : Martine Gormond



Les autres associations

Art'Star, Club de l'Adoux, La boîte en faire, Les Fruits de la vie, Les Jeunes Loups châillonnais, ...



Vous pourrez retrouver toutes ces associations châillonnaises au Forum des Associations :

vendredi 3 septembre 2021

de 16h30 à 19h30

Esplanade de la Gare

Le Site WEB de la Mairie de Châtillon-en-Diois

<http://www.mairie-chatillonendiois.fr/>

Urgences

NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN	112	SAMU	15
POMPIERS	18	URGENCES DENTAIRES	15
GENDARMERIE	17	GENDARMERIE Châtillon	04 75 21 10 10

Santé

HÔPITAL DE DIE	04 75 22 55 00	PHARMACIE DE CHÂTILLON	04 75 21 16 40 <i>lundi au vendredi 9h-12h30 et 14h30-19h, samedi 9h-12h30</i>
Cab. INFIRMIER Haut Diois	04 75 21 39 88	SANTÉ ANIMALE : Vétérinaires à Die	
Cab. INFIRMIER du Glandasse	07 85 61 50 80	A. Rosset	04 75 22 24 73
OSTÉOPATHE J. Roiseux sur rdv	04 75 21 25 51	M. Grelewicz	04 75 22 00 97
OSTÉOPATHE S. Malafonte sur rdv	07 66 18 22 24		

Services

ABRACADABRA	04 75 21 26 13	AGENCE POSTALE COMMUNALE	Lundi au samedi 9h30-12h30, levée 14h30
<i>Centre de loisirs</i>		MAISON DE SERVICES AU PUBLIC	<i>renseignements 04 75 22 31 87 sur RV à l'Agence Postale communale</i>
CRÈCHE À PETITS PAS	04 27 55 00 49	BIBLIOTHÈQUE Mairie	<i>Mardi 16h à 18h, Mercredi 14h à 16h Vendredi et dimanche de 10h30 à 12h</i>
LES SÉRÉNIDES St Jean	04 75 21 18 44	TRÉSORERIE	04 75 21 12 44
<i>Résidence autonomie</i>		MARCHÉ Champ de Foire, Vendredi matin	
TAXI JO	06 32 59 49 85 / 04 75 21 02 02	DÉCHETTERIE Route de Menglon :	<i>Lundi, Mercredi, Vendredi 14h-17h30 Samedi 9h à 12h</i>
TRANSPORT À LA DEMANDE :		DISTRIBUTEUR DE BILLETS	<i>Rue du Reclus à Châtillon.</i>
<i>D'un village vers Châtillon : arrivée 9h, départ retour 12h ou RABATTEMENT pour un trajet en correspondance sur présentation du titre de transport Rens. Reserv. (au moins 24h avant) : 0 810 26 26 07 (0,06€ TTC/min + coût appel local depuis un fixe)</i>			
OFFICE DE TOURISME	04 75 21 10 07		
<i>jusqu'au 29 août ouvert tous les jours sauf dimanche de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h</i>			
MAIRIE DE CHÂTILLON	04 75 21 14 44		
<i>Lundi à vendredi le matin de 9h à 12h</i>			

Loisirs

PISCINE MUNICIPALE	06 08 00 31 33
CAMPING MUNICIPAL	04 75 21 10 30 06.43.00.25.00
TENNIS CLUB sur réservation	04 75 21 10 30



Rappel pour la sécurité

Le brûlage des déchets verts (tontes de gazon, taille de haies, etc) est interdit. Tous les feux sont interdits quel que soit le vent en juillet et août.

Commerces et Artisanat

ALIMENTATION

ALIMENTATION 8 à HUIT	04 75 21 14 66
<i>Boucherie, épicerie</i>	
BOULANGERIE SAUVET	04 75 21 13 22
<i>Boulangerie, viennoiserie, pâtisserie</i>	
BOULAGERIE du HAUT	04 75 21 59 38
<i>Pains bio, viennoiserie</i>	
CHEZ KIKI	04 75 21 69 64
<i>Produits du Terroir</i>	
FERME DU CABRICOU	04 75 21 10 93 / 06 70 48 60 83
<i>Fromage de chèvre bio</i>	
FOURNIL DU CHIEN BLEU	06 34 90 78 97
<i>Pains à Bénevisse</i>	
LE LOCAL (en saison)	
<i>Vente directe légumes bio</i>	

VINS ET CLAIRETTE

DOMAINE DE MAUPAS	04 75 21 18 81 / 06 08 57 85 57
<i>Cave Jérôme Cayol</i>	
CAVEAU DE MARCOU	04 75 21 14 66
<i>Vins et Clairette de la cave Jaillance, Chocolat</i>	

ARTISANAT - BOUTIQUES

MARTINE ARTISANAT	04 75 21 15 49
<i>Châtillon, 2 Rue des Rostangs</i>	
JOLIES LAINES	
<i>rue Neuve, Laines de qualité et tricotés</i>	
BOUTIQUE ASSOCIATIVE "Ici est là"	06 78 02 90 05
<i>Artisanat et produits locaux, Rue du Reclus</i>	
LE GRENIER D'ODETTE	07 68 80 93 09
<i>Brocante, Rue des Jardins</i>	

SERVICES

MAISON de la PRESSE	04 75 21 67 27
<i>(à partir de sept 2021)</i>	
ASSURANCES GROUPAMA	04 75 21 17 77

COIFFURE	04 75 21 10 55
<i>"GENE coiffe que vous" sur rdv</i>	
INTEMPORELLE	06 44 10 07 45
<i>Gabrielle Marcé esthéticienne</i>	

ART

Martine SPEYBROUCK	
<i>Photographie d'art, 7 Rue de l'Église</i>	
Ali BENYAHYA	
<i>Peinture, 26 Rue Neuve</i>	

GARAGES AUTOMOBILE

GARAGE GENIN	04 75 21 14 14
<i>Agent Renault, Z.A. Route de Menglon</i>	
GARAGE AUTODRÔME	04 75 21 14 40
<i>Chemin des Vignes</i>	

ARTISANS

Châtillon

MAÇONNERIE CHAFFOIS et Fils	04 75 21 12 51
MAÇONNERIE ESTELLE	04 75 21 16 56
PLOMBERIE DU GLANDASSE	06 85 16 70 56
	ou 06 76 86 25 30
PLÂTRIER NICOLAS REY	04 75 21 75 93
VIGOUROUX Charpente	06 77 55 12 21

Les Nonières

ÉLECTRICITÉ TRESCH'ELEC	09 66 90 55 61
FERRONNERIE LOIC DEBOIRE	06 42 69 83 07

Mensac

ÉLECTRICITÉ MAXIME MARIT	06 41 51 04 46
SCIERIE MAILLEFAUD	04 75 21 10 27

Menée

ÉBÉNISTE PASCAL PERNIN	04 26 58 84 99
	ou 06 89 43 11 98

Bénevisse

MAÇONNERIE BÉGOUD	07 86 02 04 96
-------------------	----------------

Restauration - Hôtellerie

LE BISTROQUET	04 75 21 13 13	SNACK DE LA PISCINE	04 75 21 15 13
<i>Restaurant de l'hôtel du Dauphiné</i>		CHEZ TAMTA	06 42 43 67 21
<i>Cuisine évolutive tout en saveur</i>		<i>Cuisine asiatique, plats à emporter</i>	
LE CAVEAU	04 75 21 18 77	Chez SATOR (Le Bouquet)	
<i>Cuisine traditionnelle, plats et pizza à emporter</i>		<i>Pizza à emporter</i>	
LE CLOS	04 75 21 44 50	HÔTEL RESTAURANT DU MONT BARRAL***	
<i>Restaurant, bar</i>		<i>Les Nonières</i>	
RESTAURANT DU LAC BLEU	04 75 21 85 30	04 75 21 12 21	
<i>Restauration le soir</i>		AUBERGE DE COMBEAU	04 75 21 12 63
		<i>Vallon de Combeau</i>	
LE MOULIN D'ENZO	04 75 21 10 73	LE REFUGE D'ARCHIANE	04 75 21 24 47
<i>Cuisine traditionnelle, plats et pizza</i>		<i>La Table de MAROKI, Archiane</i>	
CAFÉ DE LA MAIRIE	04 75 21 19 31	BUVETTE chez Ulysse	06 42 50 44 23
<i>Restaurant, Cuisine de Véronique</i>		<i>Archiane</i>	